

Bulletin d'histoire politique

**Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet (dir.), Duplessis.
Entre la grande noirceur et la société libérale, Montréal,
Québec/Amérique, 1997, 397 p.**

Vincent Lemieux



Volume 6, Number 3, Spring 1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063680ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1063680ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lemieux, V. (1998). Review of [Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet (dir.), Duplessis. *Entre la grande noirceur et la société libérale*, Montréal, Québec/Amérique, 1997, 397 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 6(3), 162–164.
<https://doi.org/10.7202/1063680ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

données souvent différentes, interrogeant les répondants à partir de paradigmes distincts se rejoignent très souvent en bout de piste. Les ressemblances l'emportent sur les différences; et les écarts qu'on peut déceler ne sont que des incitations à perfectionner davantage nos outils de recherche. De part et d'autre... bien sûr! Notre combat aussi demeure inachevé.

Jean-Herman Guay
Université de Sherbrooke

Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet (dir.), *Duplessis. Entre la grande noirceur et la société libérale*, Montréal, Québec/Amérique, 1997, 397 p.

Cet ouvrage fait suite à un colloque tenu à l'Université McGill, à l'automne 1996. Les textes rassemblés peuvent être regroupés en trois catégories, qui traversent les divisions plus ou moins artificielles de l'ouvrage.

Une première catégorie est de l'ordre du témoignage. On peut y inclure les textes plutôt brefs de Madeleine Parent, Gérard Pelletier et Arthur Tremblay, mais aussi les propos plus développés de Guy Lamarche, François-Albert Angers et Michael Oliver. Tous ont connu Duplessis de son vivant, il est pour eux un personnage concret envers lequel ils ont, à l'exception de François-Albert Angers, des sentiments plus négatifs que positifs. Aucun d'entre eux n'attribue le qualificatif de libéral à son discours ou à son action.

Une deuxième catégorie est faite de textes assez différents les uns des autres et pour la plupart instructifs. Alain-G. Gagnon et Louiselle Lévesque comparent *Le Devoir* et *The Gazette* face aux gouvernements Duplessis. Ils montrent que les positions éditoriales des deux quotidiens ont été constamment aux antipodes. Jocelyn Létourneau reprend une idée qu'il a abordée ailleurs, à savoir que la Révolution tranquille est une catégorie identitaire du Québec contemporain. Il le fait avec son brio habituel, mais non sans quelques raccourcis discutables. Par exemple, est-ce que le «patronage» était vraiment une catégorie propre à l'avant-garde de la Révolution tranquille (p. 114)? L'historien la retrouve bien avant cette époque, dans le discours des politiciens. Robert Comeau et Jean-François Nadeau ont le mérite de raviver le souvenir de Jacques Perrault, qui fut un personnage marquant des années 1950, dans le milieu intellectuels tout au moins. Jack Jedwab étudie

l'électorat anglo-montréalais de 1935 à 1956, pour montrer que cet électorat n'a pas fait preuve d'une attitude monolithique à l'endroit de Maurice Duplessis et de l'Union nationale. Michel Sarra-Bournet s'intéresse aux rapports entre Duplessis et l'Église catholique. Il distingue deux époques, celle du concordat (1936-1949) et celle de l'éloignement (1949-1959). Enfin Gilles Paquet propose une analyse exploratoire de la croissance économique du temps de Duplessis. Reprenant les idées des auteurs qui ont insisté sur l'importance du capital social, il suggère que le capital social était plus riche du temps de Duplessis qu'après et que cela peut expliquer la croissance économique de 1945 à 1960. Pour Gilles Paquet, c'est là une hypothèse à corroborer. Selon Putnam tout au moins, le capital social et les traditions civiques ne se forment et ne se transforment que très lentement, si bien qu'on peut se demander s'ils peuvent servir à expliquer des effets différenciés d'une courte période à l'autre.

Les textes de la troisième catégorie constituent le cœur de l'ouvrage. Ils tournent autour des travaux de Gilles Bourque, de Jules Duchastel et de leurs collaborateurs, qui ont conclu que la société duplessiste était une société libérale. Bourque et Duchastel ainsi que Jacques Beauchemin s'expliquent là-dessus, la réplique venant de Jacques Rouillard, de Michael Behiels et de Dorval Brunelle. Quant à Gérard Boismenu il n'entre pas vraiment dans la polémique, mais résume plutôt, de façon utile, l'essentiel de son livre sur le duplessisme, paru en 1981.

Il serait trop long de faire état des positions des uns et des autres et de la réponse de Bourque, Duchastel et Beauchemin aux interventions de Rouillard, Behiels et Brunelle. Notons seulement que les travaux sur la société libérale duplessiste ont eu le mérite de relancer un débat que Jocelyn Létourneau avait entrepris à sa façon. Par contre, on peut déplorer que le débat se soit fait autour d'une notion polysémique entre toutes, celle de «libéral». Les auteurs qui ont lancé le débat sont à la fois embarrassés et comblés par cette polysémie. Ils parlent de société libérale, mais aussi d'État libéral et de régulation politique libérale, opposée à celle de l'État-providence, et même de l'État libéral cléricalisé.

On se demande si dans les débats futurs, il n'y aurait pas lieu d'imposer une règle aux protagonistes, soit celle de leur interdire l'usage du terme libéral et de ses dérivés (le libéralisme, ou l'«illibéral» de Dorval Brunelle), de façon à ce qu'ils décrivent en d'autres termes les thèses qu'ils proposent. On y gagnerait en clarifications. Par exemple, est-ce bien sûr qu'une régulation dite libérale caractérisait l'État duplessiste par opposition à la régulation

opérée par l'État-providence? Cette caractérisation occulte les aspects autoritaires du régime, sa base clientéliste et la régulation locale qu'elle permettait. Cela n'apparaît pas dans le discours, mais était vécu sur le terrain et régulaient bien davantage les conduites que les discours d'avocats jouant le jeu de la politique.

Quoi qu'il en soit, il faut féliciter Alain Gagnon et Michel Sarra-Bournet d'avoir réuni dans ce volume des chapitres pour la plupart stimulants par les témoignages humains qu'ils contiennent, par les pistes de recherche qu'ils proposent, ou par les débats qu'ils suscitent.

Vincent Lemieux
Université Laval

**Lemieux, Vincent, *La décentralisation*, Sainte-Foy,
Les éditions de l'IQRC, 1997, 129 p.**

Comme pour la vertu, il s'en trouve aujourd'hui très peu pour se dire contre la décentralisation de l'État. Souvent, l'initiative vient même des autorités centrales qui, au nom de cette très vertueuse décentralisation, orchestrent plutôt leurs opérations de lutte au déficit dans les finances publiques en pelletant très inélegamment leurs factures dans la cour des municipalités. Bref, si la décentralisation, par les temps qui courent, est à l'honneur, son honneur est parfois malmené par des réformes qui ne retiennent souvent de la décentralisation que le nom. Assez symptomatiquement, opposants et partisans se disputent moins sur les mérites respectifs de la centralisation et de la décentralisation que sur les conditions d'une décentralisation *réelle* de l'autorité.

La publication d'un petit livre portant sur la décentralisation, et signé par le réputé politologue Vincent Lemieux, est donc l'occasion de faire le point sur le sujet et de préciser les termes d'un débat toujours très actuel.

L'ouvrage se présente de la façon suivante: suite à un précieux glossaire placé tout de suite après l'avant-propos de l'ouvrage, le chapitre 1 est consacré à la définition des différents type de décentralisation. Le chapitre 2 aborde, pour sa part, les fondements de la décentralisation. Les chapitres 3, 4 et 5 explorent à tour de rôle les questions de la décentralisation des compétences, des sources de financement et des postes d'autorité. Enfin, le sixième et